European Commission

Les agents conservateurs dans l'UE

Qu'est-ce qu'un agent conservateur?

Un agent conservateur est un **ingrédient naturel ou synthétique** qui est ajouté à des produits pour les empêcher de se détériorer.

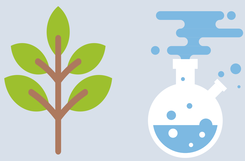

Grâce aux agents conservateurs, **les cosmétiques et produits d'hygiène corporelle** ainsi que les **produits pharmaceutiques et denrées alimentaires** restent sains durant leur période d'utilisation par les consommateurs.

Les agents conservateurs doivent faire l'objet d'une évaluation rigoureuse qui comprend des tests de sécurité et de qualité; cette évaluation sert à garantir leur **innocuité.**

Pourquoi utiliser des agents conservateurs?

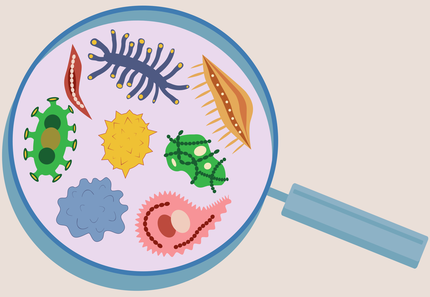

Sans agents conservateurs, les produits cosmétiques, tout comme les aliments, peuvent être contaminés par des micro-organismes qui les **altèrent.**

La contamination microbienne des produits – en particulier s'ils sont utilisés autour des yeux et sur la peau – peut provoquer des **irritations** ou des **infections**. Les agents conservateurs contribuent à **prévenir** de tels désagréments.

Quel est le rôle de la Commission européenne?

- Elle met à jour la **liste des conservateurs évalués scientifiquement** dont l'utilisation dans des produits cosmétiques destinés au marché de l'UE est **sans danger.**

- Elle aide les autorités nationales à **surveiller les produits** se trouvant déjà sur le marché de l'UE.

- Elle encourage la **recherche** scientifique et l'**innovation**, favorisant la découverte de nouveaux agents conservateurs plus efficaces pour produits cosmétiques.